|  |  |
| --- | --- |
| **Nº /2018** | **18 avril 2018** |

**La Bulgare Milena Angelova élue vice-présidente
du Comité économique et social européen**

**Milena Angelova, membre bulgare** du groupe des employeurs, sera l’une des deux vice-présidentes du Comité économique et social européen (CESE) pour un mandat de deux ans et demi, de 2018 à 2020. Elle sera chargée des questions budgétaires. Elle occupera l’un des postes les plus élevés du CESE, aux côtés de **Luca Jahier, nouveau président élu** du Comité, de nationalité italienne, et ancien président du groupe des activités diverses, et d’**Isabel Caño Aguilar, membre espagnole** du groupe des travailleurs, élue vice-présidente chargée de la communication. L’élection du nouveau président et des vice-présidentes a eu lieu le 18 avril dernier, au cours de la session de renouvellement à mi-mandat, qui marque la moitié du mandat quinquennal du Comité.

Après son élection à la vice-présidence, **Milena Angelova** a déclaré: «*Le Comité économique et social européen a un rôle unique et essentiel à jouer, car il est en position de présenter la vision équilibrée des partenaires sociaux et de la société civile organisée quant à la manière dont, tous ensemble, nous devons coopérer plus efficacement pour parvenir à une Europe plus unie et plus fédérale, qui soit capable de tirer le meilleur parti des possibilités qu’offrent la quatrième révolution industrielle, l’intelligence artificielle et la numérisation, tout en faisant face aux enjeux que constituent la montée des peurs et de la xénophobie ainsi que l’augmentation des flux migratoires. La visée que nous devons poursuivre, c’est une Europe plus concentrée et plus opérante, c’est faire moins mais avec plus d’efficacité. À cet égard, je pense que “l’Union fait la force”, le mot d’ordre que s’est donné la présidence du Conseil de l’Union européenne exercée actuellement par la Bulgarie, est d’une pertinence immédiate, et que nous devrions tous le reprendre sans réserve à notre compte.*»

Sur le point d’entamer la seconde moitié de son mandat de cinq ans, le Comité va continuer à travailler d’arrache-pied pour donner plus de force à la voix de la société civile et rapprocher l’Europe de ses citoyens.

**Contexte**

* Le CESE se compose de 350 membres originaires des 28 États membres. Désignés par les gouvernements nationaux, les membres du CESE sont nommés par le Conseil de l’Union européenne, pour une durée de cinq ans. Ils travaillent ensuite **de manière indépendante**, dans l’intérêt de tous les citoyens de l’UE. Ces membres ne sont pas des responsables politiques, mais des employeurs, des syndicalistes et des représentants de divers secteurs d’activité, comme l’agriculture, des organisations de consommateurs et de défense de l’environnement, de l’économie sociale, des PME, des professions libérales et des associations représentant les personnes handicapées, le volontariat, l’égalité entre les femmes et les hommes, la jeunesse, les universités, etc.

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter:**

# Service de presse du CESE – Siana GlouharovaTél.: + 32 (0)2 546 92 76 – Mobile: + 32 (0) 473 53 40 02

siana.glouharova@eesc.europa.eu

**@EESC\_PRESS**

[VIDÉO: Comment le CESE influence-t-il le cours des choses?](https://www.eesc.europa.eu/fr/news-media/videos/la-voix-de-la-societe-civile-europeenne-le-cese-oeuvre-pour-vous)

*Le Comité économique et social européen assure la représentation des différentes composantes à caractère économique et social de la société civile organisée. Il constitue un organe institutionnel consultatif, établi en 1957 par le traité de Rome. Grâce à sa mission de consultation, ses membres, et donc les organisations qu’ils représentent, peuvent participer au processus décisionnel de l’Union européenne. Il compte 350 membres venus de l’Europe entière, qui sont nommés par le Conseil de l’Union européenne.*